

Charte d'accueil des personnes en situation de handicap

- La personne en situation de handicap est acceptée pour ce qu'elle est et notre rôle est de l'aider à se concentrer sur ses capacités plutôt que sur ses difficultés : Les attentes et les demandes sont différentes d'une personne à une autre et à ce titre, nous nous engageons à la considérer comme unique et à lui apporter la plus grande attention avant, pendant et après la formation
- Nous identifions systématiquement en amont de la formation ce que chaque personne est en capacité ou dans l'incapacité de faire afin d'adapter notre approche pédagogique à ses besoins
- Nous demandons systématiquement à la personne en situation de handicap si et comment nous pouvons l'aider et si nous pouvons informer le reste du groupe de sa situation
- Nous garantissons la confidentialité des échanges avec la personne en situation de handicap
- Seule la situation de handicap concerne l'organisme de formation (et non la nature, les causes du handicap...).

